

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
<b>210015518</b> <b>ZNIEFF type I</b>	« Station botanique en forêt de Trois-Fontaines »	165,22 ha	<p>Ensemble de 15 sites plus ou moins proches à végétation très originale et caractéristique : chênaie pédonculé hygrophile sur podzol, hêtraie acide, chênaie-frênaie à nivéole, chênaie-charmais mésotrophe à épipactis pourpre, hêtraie-chêne-charmais calcicole, aulnaie acide tourbeuse, hêtraie neutrophile, aulnaie et surtout aulnaie-frênaie de fond de vallon encaissé avec une flore montagnarde peu fréquente.</p> <p>Le 13<sup>ème</sup> site est un prairie humide marécageuse constituant une clairière intraforestière. De nombreuses petites clairières marécageuses se rencontrent dans les vallons, avec des sources et dépressions à cardamine amère et dorine à feuilles opposées.</p> <p>Plusieurs gouffres se rencontrent dans la ZNIEFF dont une ne doline effondrée constituant un gouffre assez profond (un des plus spectaculaires de tout le secteur).</p>	<p>Pic mar (3619) Dendrocopos medius</p> <hr/> <p>Pic noir (3608) Dendrocopos martius</p> <hr/> <p>Bouvreuil pivoine (4619) Pyrrhula pyrrhula</p> <hr/> <p>Fauvette babillarde (4247) Sylvia curruca</p>	<p>Pour les arbres : l'orme lisse, inscrit sur la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne et parmi les espèces herbacées, la nivéole printanière (protégée en Champagne-Ardenne et qui possède ici sa seule station connue pour le département), la blechnie épineuse (très rare dans la Marne), la lysimaque des bois, la stellaire des bois et l'impatiens "ne me touchez pas" (espèces montagnardes)</p> <p>Ils sont colonisés par une végétation de fougères dont la scolopendre (peu répandue dans ce secteur de la Marne), la fausse capillaire, l'aspidium lobé, la fougère femelle, le polystic dilaté, accompagnés par l'épilobe des collines, la laïche maigre, de nombreuses mousses.</p> <p>Certains groupements végétaux, très intéressants mais peu entendus se rencontrent au niveau de certaines lisières mésophiles (groupement à sèneçon de Fuchs), de coupes en zone acide (groupement à digitale pourpre) et en zone calcaire (groupement à belladone et épière des Alpes) et le long des chemins sablonneux humides et des ornières, avec un groupement rare à scirpe sétacé, patience des marais et petite renouée. Les deux dernières espèces sont inscrites sur la liste rouge régionale, de même que le catapode rigide et la gesse nissolle (localisée dans les pelouses intraforestières).</p>	<p>Aucune protection</p> <p>Forêt domaniale</p> <p>Réserve de chasse et de faune sauvage</p> <p>Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)</p>

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
<b>210009882</b> <b>ZNIEFF type II</b>	« Forêt domaniale de Trois-Fontaines, de Jean d'Heurs, de la Haie Renault et autres bois de Maurupt à Chanceny »	11311,01 ha	<p>Les types forestiers dominants sont assez typiques de la Champagne humide, mais plus montagnards (proximité de l'Argonne) : chênaie sessiliflore, chênaie pédonculée hygrophile sur podzol et chênaie-hêtraie acidophile (sur sol sableux), chênaie-charmaie mésotrophe (plus fréquente, sur sol limoneux), chênaie-charmaie-hêtraie calcicole (sur calcaire), aulnaie-frênaie de fond de vallon, hêtraie neutrophile, aulnaie marécageuse des suintements permanents et aulnaie acide tourbeuse (rarissime dans le département, une des seules aulnaies de ce type pour la Champagne humide)</p> <p>La partie centrale de la ZNIEFF correspond à un ancien camp militaire américain. Entourée par une clôture solide et élevée, elle constitue une réserve de chasse et de faune sauvage.</p>	<p>Les amphibiens sont bien représentés avec le sonneur à ventre jaune (inscrit aux annexes II et IV de la directive Habitats, à l'annexe II de la convention de Berne, sur le livre rouge de la faune menacée en France) et la salamandre tachetée (annexe II de la convention de Berne), tous les deux étant inscrits sur la liste rouge des amphibiens de Champagne-Ardenne (catégorie "en déclin"). Ils sont accompagnés par le triton alpestre (annexe III de la convention de Berne et livre rouge de la faune menacée en France, catégorie "vulnérable"), le triton palmé, etc.</p> <p>Les reptiles comprennent notamment le lézard des souches (inscrit à l'annexe II de la convention de Berne, à l'annexe IV de la directive Habitats, sur les listes rouges nationale et régionale), le lézard des</p>	<p>Le tilleul à feuilles cordées (abondant), l'orme lisse (localisé dans les vallons humides) inscrit sur la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne et le sorbier des oiseleurs sont les essences remarquables du massif à côté du hêtre, du chêne pédonculé, du chêne sessile, du charme, du frêne, de l'aulne, de l'érable sycomore, etc.</p> <p>Le massif abrite 5 espèces végétales protégées : une au niveau national, la campanule cervicaria, 2 au niveau régional, l'osmonde royale (non revue récemment) et la nivéole printanière (qui possède ici sa seule station connue pour la Marne) et 2 au niveau départemental, l'épipactis pourpre et l'asaret d'Europe. On peut également y rencontrer la blechnie épineuse (très rare dans la Marne), la lysimaque des bois, la stellaire des bois et l'impatiens "ne me touchez pas" (espèces montagnardes).</p>	<p>Forêt domaniale</p> <p>Réserve de chasse et de faune sauvage</p> <p>Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)</p>

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
				<p>murailles, le lézard vivipare.</p> <p>Le massif forestier et ses abords permettent l'alimentation et la reproduction de très nombreuses espèces d'oiseaux (près de 140), comme le milan noir, autour des palombes, bondrée apivore, épervier d'Europe, buse variable, faucon crécerelle, etc. Les pics (pic vert, pic noir, pic épeiche, pic Mar, pic épeichette) et de nombreux passereaux (pipits, grives, bergeronnettes, fauvelles, pouillots, etc).</p> <p>De nombreuses espèces de chauves-souris (murin de Daubenton, vespertilion à moustaches, murin de Bechstein, grand murin, noctule commune, noctule de Leisler, sérotine commune, barbastelle d'Europe, oreillard roux, oreillard gris et pipistrelle commune)</p>		

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
<b>410015869</b> <b>ZNIEFF type II</b>	« Forêt Domaniale de Jean D’Heurs et gîte à chiroptères de L’Isle-en-Rigault »	1579,64 ha	<p>30 espèces et 2 habitats déterminants.</p> <p>Présence de bois d’aulnes marécageux oligotrophes et de forêts de fresnes et d’aulnes des fleuves médio-européens.</p> <p>Présence également de recrus forestiers caducifoliés, de taillis, de plantations de conifères et de chênaies-charmaies.</p>	<p>Présence de nombreux chiroptères (murin de Daubenton, vespertilion à moustaches, murin de Bechstein, grand murin, noctule commune, noctule de Leisler, sérotine commune, barbastelle d’Europe, oreillard roux, oreillard gris et pipistrelle commune)</p> <p>Représentation des amphibiens avec le sonneur à ventre jaune et la salamandre tachetée ou encore le triton palmé et le triton alpestre.</p> <p>Le massif abrite de nombreux oiseaux tels que Pic Mar, Pic Noir, bouvreuil pivoine, etc...</p> <p>Enfin présence de l’orvet fragile, espèce inscrite sur la liste rouge des</p>	<p>2 habitats déterminants sont recensés sur cette ZNIEFF, à savoir le bois d’aulne marécageux oligotrophes et la forêt de frênes et d’aulnes des fleuves médio-européens.</p> <p>Aucune espèce végétale déterminante recensée.</p>	NC

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
				espèces menacées en France métropolitaine.		
<b>210009532</b> <b>ZNIEFF type I</b>	« Ravins boisés du cul de l'Âne à Chamouilley »	25,11 ha	<p>Les affleurements de calcaires jurassiques compacts génèrent un versant raide et ébouleux.</p> <p>Des ravins très spectaculaires (ravin d'Hareuval, ravin du Cul de l'Âne, des Roches) parcourus par des ruisseaux temporaires entaillent le plateau et rejoignent la vallée de la Marne ; ils sont très encaissés et bordés de grandes falaises.</p> <p>La végétation forestière mésophile ou mésohygrophile relève surtout de l'Alno-Padion et du Tilio-Acerion. Les falaises portent des groupements bien caractéristiques de fougères, dont l'aspidium à cils raides (rare dans la région et à aire disjointe) et d'autres ptéridophytes plus communs (aspidium lobé très abondant, scolopendre, capillaire rouge, fougère mâle, fougère femelle, polystic spinuleux, etc.).</p> <p>Une pelouse embroussaillée s'observe par ailleurs sur les versants raides qui surplombent la Marne ; on y trouve la laïche de Haller, espèce subméditerranéenne en limite d'aire dans la région de Saint-Dizier.</p>	<p>Présence d'azuré bleu céleste dans la catégorie espèces déterminantes</p> <p>Parmi les autres espèces on note la présence de grimpereaux des jardins, de rougegorges, de fauvettes à tête noire,...</p>	<p>3 habitats déterminants font partis de la ZNIEFF.</p> <p>Présence de laïche de Haller dans les pelouses embroussaillées</p> <p>Observation de fougères, dont l'aspidium à cils raides (rare dans la région et à aire disjointe) et d'autres ptéridophytes plus communs (aspidium lobé très abondant, scolopendre, capillaire rouge, fougère mâle, fougère femelle, polystic spinuleux, etc.).</p>	NC

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
<b>410015808</b> <b>ZNIEFF type I</b>	« Gîtes à chiroptères des carrières du Perthois »	2130,68 ha	<p>Cette ZNIEFF est liée à la ZNIEFF de type II des « Carrières du Perthois », présente 30 espèces déterminantes en revanche, elle ne présente pas d'habitat déterminant bien que les habitats dont elle dispose sont toutefois intéressants.</p> <p>On notera la présence de plantations d'arbres feuillus, de fourrés de</p>	Les chiroptères sont bien représentés avec la présence de murin de Daubenton, vespertilion à moustaches, murin de Bechstein, grand murin, noctule commune, noctule de Leisler, sérotine commune,	Aucun habitat déterminant n'a été recensé au sein de cette ZNIEFF.	Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
			<p>noisetiers, de plantations de conifères indigènes et de bois d'alnus glutinosa.</p>	<p>barbastelle d'Europe, oreillard roux, oreillard gris et pipistrelle commune ...</p> <p>Concernant les amphibiens, on recense des crapauds accoucheurs, des tritons alpestres, de tritons palmés et de tritons crêtés.</p> <p>Parmi les reptiles, sont recensés l'orvet fragile et la couleuvre verte et jaune.</p> <p>Enfin les oiseaux présents dans cette ZNIEFF n'entrent pas dans la catégorie des espèces déterminantes mais on notera toutefois la présence du Pie-grièche écorcheur.</p>		

Identifiant n° INPN	Nom	Surface	Caractéristiques	Espèces animales visées	Espèces végétales visées	Autres protections
<p><b>410030453</b> <b>ZNIEFF type II</b></p>	<p>« Carrières du Perthois » directement associée à la « Gite à chiroptères des carrières du Perthois »</p>	<p>3678,22 ha</p>	<p>Tout comme la ZNIEFF N°<b>410015808</b> à laquelle elle est rattachée, celle-ci ne compte pas d'habitat déterminant.</p> <p>Concernant les espèces déterminantes, elles sont au nombre de 12.</p>	<p>Parmi les 12 espèces déterminantes, on dénombre 8 amphibiens, dont la salamandre tachetée, le triton à crête ou encore le triton alpestre et le triton palmé, le crapaud accoucheur et le crapaud commun, la grenouille rousse et ma grenouille commune.</p> <p>3 reptiles font partis des espèces déterminantes dont l'orvet fragile, la couleuvre verte et jaune et le lézard des murailles.</p> <p>Enfin le pie-grièche écorcheur fait également partie des espèces déterminantes.</p>	<p>Aucun habitat déterminant n'a été recensé au sein de cette ZNIEFF.</p> <p>En revanche, une espèce végétale a été observée, le polystic à aiguillons qui fait partie de la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire.</p>	<p>NC</p>